



Uni-e-s Contre une
Immigration Jetable



Travailleurs sans papiers, la lutte continue...l'arbitraire aussi !

Depuis le mouvement engagé en 2008, l'intersyndicale/associations a obtenu de nombreux résultats dans la lutte des travailleurs sans papiers, notamment autour des « trois Leclerc ».

Pour autant, la Préfecture continue sa politique « d'arbitraire », en refusant d'appliquer les circulaires qui s'impose à elle !

Et le cas d'Antonio est aujourd'hui frappant...

Salarié d'une entreprise sous traitante de la Semitan, il a déposé son dossier de demande de régularisation à la Préfecture début Janvier. Dossier complet qui a reçu un avis favorable des services de l'Etat, la Direccte. Antonio doit se voir délivrer une Autorisation Temporaire de Travail avec la possibilité de travailler.

Or la Préfecture refuse de lui donner cette autorisation, sans justifier sa position qui est contraire aux textes ! Intolérable ! Inacceptable !

Cette politique du « cas par cas », qui masque péniblement une politique « du chiffre », a des conséquences dramatiques pour Antonio qui se retrouve dans l'incapacité de travailler, sans revenu, sans aucun droit normalement lié à son travail, alors qu'il contribue depuis de nombreuses années à notre économie.

Avec le soutien de ses collègues, l'intersyndicale/associations appelle à un rassemblement le :

**Mardi 15 Février 2011, à 17H
à la Préfecture**

La Préfecture doit régulariser la situation d'Antonio !

Ils vivent ici, ils bossent ici, ils restent ici !